

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1826 à 1856

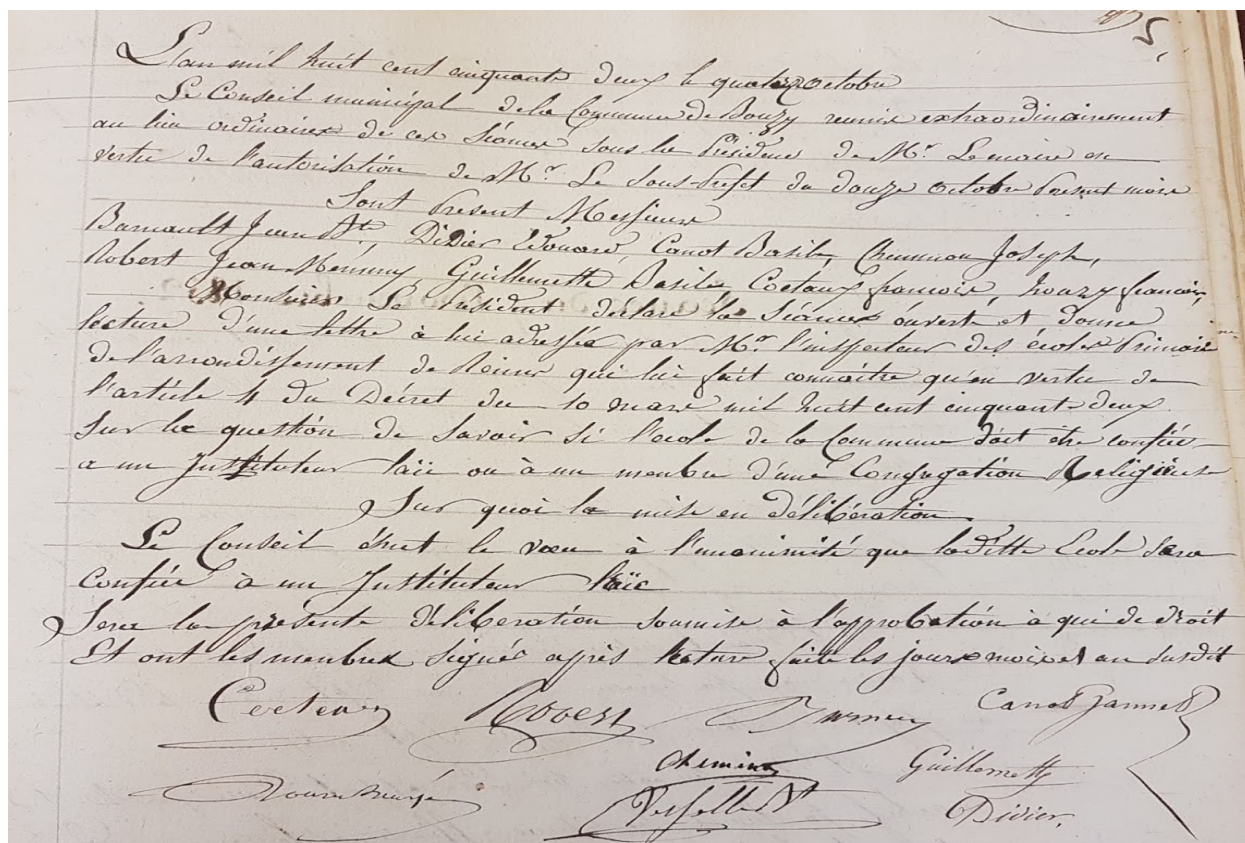
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – E depot 17680

-0-

fiche n°65

14 octobre 1852 – Voeu de la commune de confier l'école communale à un instituteur laïc



« L'an mil huit cent cinquante deux le quatorze octobre

Le conseil municipal de la commune de Bouzy réuni extraordinairement
au lieu ordinaire de ces séances sous la présidence de Monsieur le Maire en
vertu de l'autorisation de Monsieur le Sous-Préfet du douze octobre présent mois.

Sont présents Messieurs Barnaut Jean-Baptiste, Didier Edouard, Canot Basile, Cheminon Joseph,
Robert Jean-Memmie, Guillemette Basile, Cocteau François, Houry François.

Monsieur le Président déclare la séance ouvert et donne
lecture d'une lettre à lui adressée par Monsieur l'Inspecteur des écoles primaires
de l'arrondissement de Reims qui lui fait connaître qu'en vertu de
l'article 4 du décret du 10 mars mil huit cent cinquante deux
sur la question de savoir si l'école de la commune doit être confiée
à un instituteur laïc ou à un membre d'une congrégation religieuse.

Sur quoi la mise en délibération,

Le conseil émet le vœu à l'unanimité que ladite école sera
confiée à un instituteur laïc.

Sera la présente délibération soumise à l'approbation à qui de droit.

Et ont les membres signé après lecture faite les jour, mois et an susdits »